

Le Président

Madame Katayoune PANAHI
Directrice de l'Immobilier
SNCF IMMOBILIER - Campus Rimbaud
10-12, rue Camille Moke
93210 SAINT-DENIS

Aubergenville, le **07 JUIN 2023**

Nos Réf. : GPSEO/2023/16010
Direction générale adjointe aménagement du territoire
Direction de l'aménagement – service foncier et immobilier
Dossier suivi par : Andréa CHAGOT
Contact : 06 09 30 80 65 – andrea.chagot@gpseo.fr

Objet : Acquisition par la Communauté urbaine de parcelles et équipements propriété de la SNCF dans le cadre du projet de réaménagement du pôle gare EOLE de Poissy

Pièce jointe : Plan de division

Madame la Directrice,

Dans le cadre du projet EOLE, la Communauté urbaine porte un projet de réaménagement des espaces publics autour des futurs pôles gares visant notamment à en améliorer l'accessibilité et favoriser l'intermodalité par des aménagements et des équipements permettant le passage d'un moyen de transport à un autre.

La réalisation de ce projet au niveau de la gare de Poissy nécessite l'acquisition d'emprises relevant de la propriété de SNCF Réseau.

En tant que mandataire de SNCF Réseau, je vous formule donc, par la présente, le souhait de la Communauté urbaine d'acquiescer les emprises suivantes, pour lesquelles les prix de vente seront définis conformément aux estimations établies par la Direction de l'immobilier de l'état (DIE) :

- une emprise d'environ 133 m² issue de la parcelle cadastrée section AW n°233 correspondant au parvis nord-ouest de la gare ;
- une emprise d'environ 712 m² issue de la parcelle cadastrée section AW n°377 correspondant à une partie de la gare routière nord.

La Communauté urbaine prendra en charge l'ensemble des frais liés aux prestations de géomètre et à l'acquisition.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre position concernant cette demande de cession. Les services de la Communauté urbaine se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,



Evelyne PLACET
Conseillère déléguée au foncier

